

Le Conseil Municipal de SAINT-SAVIN se réunira en session ordinaire de SAINT-SAVIN le :

**JEUDI 23 FEVRIER 2023 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal**

❖ Finances/Administration Générale :

- Vote du compte administratif 2022 du budget annexe « Locaux Commerciaux » ;
- Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe « Locaux Commerciaux » ;
- Affectation du résultat du compte administratif du budget annexe « Locaux Commerciaux » au titre de l'exercice 2022 ;
- Vote du compte administratif 2022 du budget annexe « RASED » ;
- Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe RASED » ;
- Affectation du résultat du compte administratif du budget annexe « RASED » au titre de l'exercice 2022 ;
- Vote du compte administratif 2022 du budget annexe « Assainissement Collectif » ;
- Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe « Assainissement Collectif » ;
- Affectation du résultat du compte administratif du budget annexe « Assainissement Collectif » au titre de l'exercice 2022 ;
- Vote du compte administratif 2022 du budget principal ;
- Adoption du compte de gestion 2022 du budget principal ;
- Affectation du résultat du compte administratif du budget principal au titre de l'exercice 2022 ;
- Délibération portant création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet au tableau des effectifs ;
- Délibération portant création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet en contrat aidé ;
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour une aire de fitness ;
- Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour une aire de fitness ;
- Validation de la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs pour l'aire de fitness ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour les travaux du parking des écoles ;
- Acquisition à l'Euro symbolique de la parcelle cadastrée AB 636 rue de la Cure.

❖ Autres points :

- Convention de mise à disposition gratuite d'un local à la TEAM STS au Centre Culturel ;
- Convention de mise à disposition gratuite de locaux communaux au bénéfice de l'AMSAD.

❖ Questions diverses.

Les débats seront filmés et retransmis en direct sur :

<https://facebook.com/evenementiels.stsavin33>

Affiché le 16 février 2023

1, Place de la Mairie - 33 920 Saint-Savin - Tél. 05.57.58.95.95
contact_mairie@saint-savin33.fr - www.saint-savin33.fr